



VILLE DE RANDAN

FICHE D'INSCRIPTION OCCASIONNELLE AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Fiche d'inscription occasionnelle (Rdv médical, recherche d'emploi, entretiens d'embauche...)

Fiche à déposer au secrétariat de mairie le lundi de la semaine précédente pour la semaine suivante.

Semaine du au

Noms et prénoms du ou des parents :

1^{er} enfant : Nom et prénom :
Classe :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

2^{ème} enfant : Nom et prénom :
Classe :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

3^{ème} enfant : Nom et prénom :
Classe :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

En cas de maladie de l'enfant le matin, vous vous engagez à prévenir le secrétariat de mairie le matin entre 8h et 9h (tél : 04.70.41.50.02) et fournir un certificat médical dans les 3 jours qui suivent l'absence de votre enfant.

Cela permettra au service comptabilité de déduire de la facturation le ou les repas non pris.

Dans le cas contraire le prix de chaque repas réservé vous sera facturé.

A Randan, le
Signature